



Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que le Comité de Jumelage GÜGLINGEN / AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN organisera **un vide greniers le 9 avril 2023 à AUNEAU sur le Champ de Foire.**

Les emplacements seront **vendus par 4 mètres linéaires** au prix de **5 € les 4 mètres linéaires.**

Nous invitons les personnes intéressées par cet évènement à remplir le coupon ci-dessous et **à nous le retourner avant le 2 AVRIL 2023** accompagné de son règlement à l'ordre de l'ASSOCIATION POUR LE JUMELAGE GÜGLINGEN / ABSS chez Monsieur et Madame LAMBERT, 3 rue de la Bassine – 28700 AUNAY SOUS AUNEAU. Aucune réservation ne sera prise par téléphone ou par oral.

Nous vous remercions de joindre à votre inscription une enveloppe timbrée à votre adresse afin de vous renvoyer votre numéro de place.

Nous prévoyons l'occupation des emplacements à partir de 7 heures et le démontage avant 18 heures. Les voitures ne seront pas autorisées à stationner sur l'emplacement de la brocante.

Un stand de restauration rapide sera à votre disposition sur place et nous vous invitons à y venir vous y restaurer. Les bénéfices de ces ventes serviront à financer nos projets en cours et à venir.

A la fin de la brocante, nous remercions par avance les participants de bien vouloir laisser leur emplacement propre.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le signataire au 02 37 31 80 41 ou par mail lambert.annick@free.fr.

A très bientôt

Annick Lambert

Présidente du Association pour le Jumelage GÜGLINGEN / AUNEAU BLEURY SAINT SYMPHORIEN

Je soussigné (e) M. / Mme , demeurant au

.....
Agissant en tant que particulier, voudrais participer au vide greniers 9 AVRIL 2023 à AUNEAU et souhaiterais réserver un emplacement de Ml (multiple de 4 ml).

Pour la bonne règle, nous vous remercions de nous indiquer votre prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, numéro et date de carte d'identité, lieu de délivrance, objets à vendre (ex. porcelaine, jouets, CD, vêtements,...) et de joindre une copie de votre carte d'identité.

N° et date de votre carte d'identité, lieu de délivrance :

Objets mis en vente :

Règlement à faire par espèces ou chèque à l'ordre de l'ASSOCIATION POUR LE JUMELAGE GÜGLINGEN / ABSS

.... (multiple de 4 Ml x 5 €) = €

exemple 8 ml = 10 €

Fait à le.....

Signature